

**Discours de M. Shinzô ABE, Premier ministre du Japon
à la 70^{ème} Assemblée générale de l'organisation des Nations Unies
(New York, le 29 septembre 2015)**

1.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Chefs de délégations,

Les Nations Unies, qui célèbrent cette année le 70^{ème} anniversaire de leur fondation, rassemblent en leur sein des personnes qui ne se laissent pas facilement abattre, même quand elles sont confrontées à des situations désespérées. Et n'est-ce pas là précisément la raison pour laquelle cette organisation a pu traverser les difficultés et perdurer jusqu'à aujourd'hui.

Nous avons fait face aux ravages de l'épidémie de maladie à virus Ebola et sommes confrontés à une montée de l'extrémisme. Aujourd'hui, nous sommes témoins des mouvements de nombreux réfugiés qui tentent de fuir les horreurs, parfois même au péril de leur vie.

Quel que soit le défi qui se présente à nous, nous y ferons face ensemble sous l'égide des Nations Unies. Faisons en sorte que chaque Etat Membre contribue à cette lutte avec ses propres capacités.

Le Japon a toujours soutenu le processus d'édification d'un état (*«nation building»*) dans de nombreux endroits à travers la planète. Ses efforts constants lui ont apporté une longue expérience dans la formation de personnels, dans l'aide humanitaire et dans la protection des droits de la femme. Et aujourd'hui plus que jamais, c'est le souhait du Japon de partager sans distinction aucune la richesse que représente ce capital d'expériences.

Le Japon augmentera son aide aux personnes déplacées internes (IDP) ainsi qu' aux réfugiés syriens et irakiens. Transcrite en chiffres, l'aide japonaise totalise cette année près de 810 millions USD (env. 710 millions €), soit trois fois son montant de l'année dernière.

Au Liban, nous consacrons 2 millions USD (env. 1,77 millions €) pour mettre en place de nouveaux programmes d'aide. Cela permettra de donner un élan supplémentaire à la collaboration entre les acteurs de l'humanitaire et du développement.

Pour les pays limitrophes de l'Union européenne comme La République de Serbie et l'Ancienne République yougoslave de Macédoine, nous avons débloqué près de 2,5 millions USD (env. 2,21 millions €) pour les aider à faire face à l'afflux de réfugiés.

Chacune de ces initiatives est une mesure d'urgence que le Japon peut mettre en place. Dans le même temps, nous restons attachés à notre principe immuable que nous devons toujours nous efforcer d'améliorer une situation en allant à la source du problème.

Afin que la population irakienne puisse jouir au quotidien de la stabilité, elle doit pouvoir compter sur des systèmes d'alimentation et de traitement des eaux fiables. Ces initiatives font partie d'un projet d'aide de près de 750 millions USD (env. 664 millions €) que le Japon est en train de mettre en place pour aider à construire et à garantir la paix au Moyen-Orient et en Afrique.

Je souhaite faire face à la réalité que derrière les réfugiés se trouve un nombre encore plus important de personnes qui sont dans l'impossibilité de fuir pour prendre le chemin de l'exil.

Augmenter les capacités de chacun, cultiver sa capacité à se libérer de la peur et à se prémunir contre le besoin peut sembler être un moyen détourné de permettre la reconstruction de pays dévastés pour en faire des lieux où les gens peuvent de nouveau aspirer au bonheur. Mais il s'agit au contraire d'un raccourci pour parvenir à cet objectif.

Cette conviction se retrouve dans la politique du Japon qui donne une importance majeure au développement de l'éducation et des soins de santé, et vise notamment à affirmer l'autonomie des femmes de tous les âges. C'est une politique qui vise à garantir pleinement la « sécurité humaine ».

Je suis extrêmement fier que ces actions qui accordent une place centrale à l'individu aient été incluses dans les nouveaux objectifs de développement durable récemment établis par la communauté des Nations Unies.

2.

Le Japon souhaite créer un environnement où les mères n'auront à se préoccuper que de la bonne croissance de leurs nourrissons.

Alors que j'étais plongé dans de telles réflexions, je suis tombé sur une photo montrant le contenu du sac d'une réfugiée.

Que peuvent mettre ces personnes dans l'unique bagage qu'elles emportent avec elles quand elles fuient les dangers ?

Peu de choses dans le cas d'Aboessa, une jeune fille de 20 ans qui avait fui un camp de réfugiés palestiniens au sud de Damas pour traverser la Méditerranée à bord d'un radeau gonflable.

Sur la photo, on ne voyait que des affaires destinées à sa fille de 10 mois.

Une paire de chaussettes propres, un chapeau et un pot de nourriture pour bébé. Alors que je contemplais cette photo, mon regard s'est fixé sur un objet qui ressemblait à un cahier.

En regardant mieux ce cahier qui était soigneusement enveloppé dans du plastique pour le protéger de l'humidité, j'ai réalisé qu'il s'agissait d'un de ces « carnets de santé de la mère et de l'enfant » que le Japon avait distribué dans les camps de réfugiés en Syrie.

Au Japon, les femmes dont la grossesse est confirmée se voient remettre un carnet, appelé « carnet de santé de la mère et de l'enfant », dans laquelle sont enregistrées toutes les données concernant leur santé et celle de leur nourrisson. Ce système fonctionne depuis maintenant plus de 70 ans.

Parmi toutes ces mères qui se réjouissent de la croissance de leurs enfants en regardant les données relatives à leur poids et leur taille contenues dans ce carnet, laquelle pourrait véritablement souhaiter qu'il devienne un apôtre de la peur une fois devenu grand ?

Ces carnets contiennent les vœux et les prières de mères pour que leurs enfants grandissent en bonne santé. Ils sont chargés d'une force, qui incite les mères à souhaiter que leurs enfants ne gâchent pas leurs vies.

Nous avons distribué des « carnets de santé de la mère et de l'enfant » dans des camps de réfugiés en Palestine, en Syrie et en Jordanie, avec le désir que l'amour maternel permette de transformer les sols qui donnent naissance à la peur et au désespoir.

Et nous savons avec certitude que des femmes gardent précieusement tout au long de leur exode ces carnets, qui sont imprégnés de ces aspirations.

Je suis frappé de constater que le concept de « sécurité humaine », qui vise à favoriser l'autonomisation de chaque individu, ait produit des résultats aussi éloquents, quoique bien tristes.

3.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Chefs de délégations,

L'État de droit et l'égalité en droit sont des valeurs que le Japon respecte plus qu'aucune autre. Et leur renforcement commence par l'encouragement du potentiel humain.

Afin d'illustrer le soutien que le Japon apporte à la formation de personnels de police, qui deviendront les gardiens de la loi, permettez-moi de vous présenter une anecdote décrivant les efforts intenses d'une jeune Japonaise.

Pour extirper les racines même de la violence et de la terreur, il est essentiel de former de bons agents de police au sein d'une structure efficace. Forts de cette conviction, nous avons investi nos efforts dans la formation de personnel de police en Afghanistan ainsi que dans d'autres régions du monde.

C'est précisément ce que fait le Japon depuis 2004 en République démocratique du Congo, où l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA) continue encore aujourd'hui d'aider à la formation de membres de la police nationale.

A ce jour, plus de 20 000 policiers ont suivi cette formation, dont des personnels féminins ainsi qu'un grand nombre d'anciens membres des groupes armés insurgés. La devise de ce programme est de créer « *une force de police qui soit appréciée par la population* ».

La JICA a été chargée de l'élaboration et de la gestion de ce programme de formation, et elle a toujours nommé des femmes comme responsables japonais sur place.

L'une d'entre elles était considérée comme une « petite géante » par ses collègues.

Au milieu des personnels de police masculins, elle apparaît en effet bien petite. Mais son surnom de « géante » lui vient de sa volonté de toujours s'atteler aux problèmes rencontrés en utilisant pleinement sa maîtrise du français, sans craindre les difficultés. Elle a ainsi gagné le respect et l'estime des membres de la police nationale congolaise.

Il y a deux ans, j'avais insisté devant cette même assemblée sur le fait que la nouvelle bannière du Japon était la « contribution proactive à la paix sur la base du principe de la coopération internationale ». La jeune femme dont je viens de vous parler fait partie des citoyens japonais qui choisissent d'être en première ligne.

Mesdames et Messieurs les chefs de délégation, je suis le premier à considérer que les femmes peuvent faire beaucoup pour engager le Japon dans l'avenir. De même, son aide extérieure met l'accent sur les actions destinées à assurer aux femmes la sécurité et la sécurité physique et mentale, ainsi qu'à protéger leurs droits.

Je suis doublement fier que, dans les pays qui tentent de se reconstruire après des guerres civiles, des femmes japonaises apportent une contribution remarquable à la formation des personnels destinés à défendre l'État de droit.

Profitant des diverses occasions qui m'ont été données jusqu'ici, j'ai appelé la communauté internationale à faire du XXI^{ème} siècle le siècle où on ne portera plus atteinte aux droits fondamentaux des femmes.

Aujourd'hui, j'ai le plaisir de vous annoncer que le Japon a également adopté un Plan d'action relatif à la participation et à la protection des femmes reposant sur la résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU.

L'un des éléments les plus importants de ce plan d'action est de protéger les femmes et les jeunes filles de la violence, et de leur donner accès aux soins de santé de base.

En outre, le Japon a accueilli cette année encore pour la deuxième fois consécutive la « World Assembly for Women in Tokyo : WAW! » qui a donné lieu à des débats fructueux pour la réalisation « société dans laquelle les femmes rayonnent ».

4.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Chefs de délégations,

Les Nations Unies ne sont-elles pas le lieu de rencontre des « réalistes optimistes » ?

L'organisation n'adopte pas une attitude désespérée et pessimiste sur l'avenir. Elle ne détourne pas non plus les yeux de la réalité. C'est de cette manière que les Nations Unies ont leurs 70 ans d'histoire.

Pour moi aussi, il existe plusieurs dossiers qui requièrent que je me confronte à la réalité.

Concernant la Corée du Nord, le Japon continuera de collaborer avec les autres pays concernés pour trouver une solution globale aux questions en suspens : enlèvements de personnes, armements nucléaires et missiles balistiques.

Cette année, nous avons également renouvelé notre chagrin lors des commémorations des 70 ans des bombardements atomiques sur Hiroshima et Nagasaki.

Il est cependant regrettable de constater dans certaines régions une augmentation des arsenaux nucléaires sans aucune transparence, et que la Conférence de suivi des Etats parties au Traité de non-prolifération des armes nucléaires (TNP) n'a pas fixé de directives pour les futures étapes du désarmement nucléaire et de la non-prolifération.

La réduction des armements nucléaires devrait se poursuivre sans répit entre les Etats-Unis et la Russie. Mais le Japon continuera d'affirmer avec véhémence que les autres Etats détenteurs de l'arme nucléaire devraient, eux aussi, s'engager dans la voie d'une réduction de leurs arsenaux.

Le Japon a entrepris de rédiger un projet de résolution visant à promouvoir une action concertée de la communauté internationale avec la détermination de parvenir à une

élimination totale des armes nucléaires. Et je suis convaincu que ce projet de résolution obtiendra le soutien de nombreux états membres.

5.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Chefs de délégations,

En cette année où nous célébrons le 70^e anniversaire des Nations Unies, on assiste à des avancées importantes concernant la réforme du Conseil de sécurité.

Lors de la précédente session de l'Assemblée générale, l'attitude franche et sérieuse adoptée par les Etats-membres et les personnalités concernées a grandement contribué à approfondir le débat sur cette réforme. Et il y a deux semaines, dans cette même salle, les applaudissements de l'ensemble des participants ont communiqué cet enthousiasme à la présente session.

Encouragé par cet enthousiasme, et convaincu du rôle que le Japon doit jouer, je continuerai de progresser sur la voie qui permettra de réaliser, en collaboration avec vous Monsieur le Président et avec les autres Etats-membres, la réforme du Conseil de sécurité, que le Japon aspire à rejoindre en qualité de membre permanent pour apporter des contributions conformes à son statut.

Premièrement, le Japon est resté une nation pacifique durant les 70 ans qui ont suivi la fin de la Seconde Guerre mondiale, et nous avons multiplié les efforts fructueux en faveur de la paix et de la prospérité dans le monde.

Au Cambodge et dans le Timor-Est, le Japon a fourni tous les efforts possibles par ses démarches diplomatiques, l'envoi de personnels dans le cadre d'opérations de maintien de la paix (OMP) et, par la suite, un programme d'aide de longue durée.

Le processus de mise en place des opérations de maintien de la paix (OMP) se divise en 3 phases. La première est la phase décisionnelle qui définit ce qui doit être fait et où. Vient ensuite la phase essentielle de préparation des fonds et des personnels nécessaires et enfin le lancement *in situ* des opérations.

Le Japon peut remplir la fonction de « passerelle (*Gap bridge*) » pour combler les écarts susceptibles d'apparaître au cours de ces différentes phases. En outre, il peut y contribuer de façon positive en jouant un rôle central à qui incomberait la responsabilité de ce qui serait dit et fait durant toutes les phases du processus.

En ce moment précis, les hommes d'une unité du Génie des Forces d'Autodéfense continuent d'œuvrer jour et nuit au Soudan du Sud. Au Kenya, des experts des forces d'autodéfense terrestres japonaises forment des membres des forces armées kenyennes, ougandaises et tanzaniennes à la conduite d'engins spéciaux lourds car certaines opérations de maintien de la paix connaissent des retards inévitables dans des lieux dépourvus de voies d'accès et où les ponts ont été détruits.

Mais récemment, le Japon a lui-même mis en place un cadre juridique national pour pouvoir élargir le champs de ses contributions aux opérations de maintien de la paix.

Deuxièmement, le Japon respecte les principes de l'« appropriation (*ownership*) » et du « partenariat (*partnership*) ».

Depuis de nombreuses années, le Japon n'a eu de cesse d'insister que, pour lutter contre le désespoir et contribuer au bonheur des populations, il est aussi important de respecter les volontés des parties concernées que de fournir une aide internationale.

Notre objectif ultime est de faire en sorte que, grâce à l'appropriation (*ownership*), tout un chacun puisse décider de la vie qu'il veut mener. C'est en insistant sur cette approche qu'est également apparu le concept de « sécurité humaine ».

Troisièmement, le Japon s'est toujours efforcé d'être un pays à l'écoute des parties concernées.

Il y a 3 jours, et pour la troisième année consécutive, j'ai organisé une rencontre avec les dirigeants des nations présidant les communautés économiques régionales (CERs) africaines.

Au Japon, nous avons mis en place depuis 20 ans la TICAD (Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique), une rencontre destinée à faire progresser le développement du continent africain. L'année prochaine, j'organiserai pour la première fois cette conférence sur le sol africain avec l'intention d'écouter un plus grand nombre de voix

africaines.

J'ai également rencontré une nouvelle fois la nuit dernière les dirigeants des Etats insulaires du Pacifique. Nous sommes tombés d'accord pour faire du 5 novembre la « journée mondiale du tsunami » et avons discuté de la mise en place de programmes d'entraînement ainsi que des moyens d'améliorer nos capacités pour lutter contre ce type de catastrophe naturelle.

Le Japon est devenu pour la première fois un membre non-permanent du Conseil de sécurité en 1958, soit 2 ans après avoir été admis au sein des États-membres des Nations Unies. Si le Japon est de nouveau élu cet automne avec votre soutien, cela fera la 11^{ème} fois qu'il siègera au Conseil de sécurité.

Le Japon est le pays qui s'est le plus souvent soumis à un examen par ses pairs.

Vous serez d'accord avec moi pour dire que les trois éléments que j'ai évoqués précédemment constituent les points forts du Japon, compte tenu des traces qu'il a laissées tout au long du chemin qu'il a parcouru jusqu'à présent. Et le Japon a l'intention d'utiliser ses trois points forts pour renforcer les Nations Unies.

Les Japonais voient, et continueront de ressentir, du respect pour les lettres "ONU". Portant haut l'étendard de la « contribution proactive à la paix sur la base du principe de la coopération internationale », le Japon est déterminé à défendre la réforme du Conseil de sécurité, afin de faire des Nations Unies une organisation en phase avec le XXI^{ème} siècle, et à assumer les responsabilités qui incomberont à son statut de nouveau membre permanent de ce même Conseil pour contribuer encore plus à la paix et à la prospérité dans le monde.

En vous remerciant de votre compréhension et dans l'attente de votre soutien, c'est sur ces mots que se termine mon discours.

Merci de votre attention.